



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination des assesseurs de bureaux de vote avant juin 2021

Question écrite n° 38451

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la question de la vaccination de tous les assesseurs des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales en juin 2021. En effet, afin d'assurer la plus grande sécurité sanitaire autour des bureaux de vote qui seront ouverts en juin 2021 à l'occasion des élections départementales et régionales, il serait pertinent de tout mettre en œuvre pour que toutes celles et ceux qui tiendront des bureaux de vote puissent être vaccinés dans les meilleurs délais. Il souhaite savoir ce que le Gouvernement compte entreprendre dans ce sens afin de donner un maximum de garanties sanitaires dans le bon déroulement des élections.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38451

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2021](#), page 3585

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)